

## PROJET DE BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITE DE SION

### PROPOSITIONS D'AMENDEMENT

#### Dicastère 1 : Administration générale & Finances

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
No 1 Fonct.	116.3133 p.47	Prestations informatiques	1'625'000	1'675'000	+50'000.-	L'utilisation de nos outils informatiques est en train de connaître une évolution majeure avec la démocratisation de l'intelligence artificielle (IA). Celle-ci s'est imposée dans le monde professionnelle, notamment grâce à ChatGPT, outil facile d'utilisation et accessible à tous. L'évolution de l'IA est extrêmement rapide et ses possibilités presque illimitées. La Ville de Sion a tout intérêt à s'y intéresser rapidement. Cela pourrait faciliter le travail de ses employés, améliorer le service aux citoyens et réduire les charges de la Ville à terme. Les versions performantes de ces outils sont payantes et nécessitent une formation pour une utilisation efficiente. Toutefois, l'IA pose également un certain nombre de questions, notamment éthiques ou de protection de données. La Ville devrait se positionner directement sur cette question, soit seule, ou avec d'autres communes ou association telle que la Fédération des Communes Valaisannes. Par cet amendement, nous octroyons un budget à la Ville afin qu'elle mène une réflexion approfondie quant à l'utilisation future de ces outils ou pour la mise en place d'un projet pilote pour un service déterminé.	PLR	COGEST Oui : 5 Non : 5 Abstention : 3  Justification des contres : bonne idée mais devrait faire l'objet d'un postulat.	OUI

## Dicastère 2 : Economie & Tourisme

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 2 Fonct.</b>	260.3010 p.63	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	276'000	416'000	+140'000.-	Cet amendement vise à financer l'internalisation d'un poste de délégué à l'énergie afin d'accompagner la transition énergétique.	PS	COGEST Oui : 3 Non : 9 Abstention : 1  OIKEN permet de mettre à disposition des compétences, même si un potentiel risque de conflit d'intérêts existe.	OUI
<b>No 3 Fonct.</b>	264.3130 p.65	Prestations de services de tiers	415'000	275'000	-140'000.-	Compensation de l'amendement de +140'000.- à la rubrique 260.2010 en raison de l'internalisation du poste de délégué à l'énergie.	PS	COGEST Oui : 3 Non : 8 Abstention : 2  idem	OUI
<b>No 4 Fonct.</b>	264.3130 p.65	Prestations de service de tiers	415'000	440'000	+25'000.-	Cette somme devra être consacrée au renforcement auprès de la population de la communication sur les énergies renouvelables et l'importance de respecter une certaine sobriété énergétique.	Les Verts	COGEST Oui : 3 Non : 7 Abstention : 3	OUI

### Dicastère 3 : Education & Culture

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 5 Fonct.</b>	308.3101 p.80	Matériel d'exploitation, fournitures	227'000	247'000	+20'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 901.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les bâtiments scolaires.	PS	COGEST Oui : 7 Non : 1 Abstention : 5  Car il s'agit d'un milieu scolaire obligatoire.	OUI
<b>No 6 Fonct.</b>	320.3010 p.82	Traitements du personnel administratif et d'exploitation	279000	229000	-50'000.-	Le poste de chargé de projet à 80% reprenant en grande partie le cahier des charges du délégué culturel nous semble inutile	Boand Vincent	COGEST Oui : 1 Non : 6 Abstention : 6 Le montant n'est pas en ligne avec un poste de 80%.  La culture a manifestement besoin de ressources, en raison de tous les projets en cours.	OUI
<b>No 7 Inv.</b>	308.5040 p.207	Terrains bâtis  Centre scolaire du Sacré-Coeur	400'000.-	480'000.-	+80'000.-	En août 2023, les élèves ont dû débiter leur année scolaire sous un soleil de plomb et une chaleur étouffante. Certaines cours d'école de la ville, notamment celle du Sacré-Cœur et du Vieux-Moulin, sont entièrement recouvertes de bitume et n'ont pratiquement pas d'arborisation.	Les Verts	COGEST Oui : 8 Non : 2 Abstention : 3  Dans certaines cours, pas/peu d'ombre, ce qui présente un	OUI

						<p>En ce qui concerne la cour du Sacré-Cœur, est-ce bien raisonnable d'envisager le début des travaux de l'Ancien Hôpital pour la réaménager ? Attendre des années semble absolument injuste pour nos jeunes élèves...          Pour leur confort et surtout leur santé, nous proposons, à l'image de ce qui a été fait sur la place de la Planta, d'aménager provisoirement dans cette cour d'école un ou plusieurs espaces verts arborisés à même de les protéger contre les canicules.</p>		<p>problème lors de fortes chaleurs.          Même si des investissements sont planifiés.          Dommage de mettre un centre scolaire avant les autres.</p>	
--	--	--	--	--	--	---	--	---	--

**Dicastère 4 : Affaires sociales**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 8 Fonct.</b>	400.3636 p.93	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	342'000	348'000	+6'000.-	<p>Des diminutions « bouts de chandelles » pour un total de 6000,- ont été faites pour trois organisations à but social que nous ne comprenons pas :</p> <p><b>Addiction Valais -1000.-</b>  <b>Intégration pour tous -2000.-</b>  <b>Croix-Rouge, garde d'enfants -3000.-</b>            Nous estimons cela inutile et désirons conserver leur subvention 2023 !</p>	Le Centre	<p>COGEST            Oui : 10            Non : 0            Abstention : 3</p> <p>Économies mal ciblées</p>	OUI
<b>No 9 Fonct.</b>	404.3636 p.98	Subvention aux organisations privées à but non lucratif	195'000	215'000	+20'000.-	<p>La nouvelle association AUME (Association Urbanisme Mobilité Environnement) exploitée par Vélocité avec le projet "Tricycle" débutera en 2024 un service de récolte de déchets</p>	Les Verts	<p>COGEST            Oui : 3            Non : 8            Abstention : 2</p>	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil Général

						recyclables à domicile à vélo. Cette initiative, particulièrement précieuse pour la population du troisième âge et les personnes à mobilité réduite, mérite d'être subventionnée dans le courant de l'année prochaine déjà. Le montant couvrira notamment l'achat d'un nouveau vélo et d'une remorque.		Il s'agit d'une attribution de l'exécutif qui nécessite un dossier avant accord. La Cogest souligne qu'il s'agit toutefois d'une bonne idée.	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Dicastère 5 : Sécurité publique**

**Dicastère 6 : Travaux publics & Environnement**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 10 Fonct.</b>	600.3141 p.123	Entretien des routes / voies de communication	1'275'000	1'175'000	-100'000.-	Le service est incapable de fournir les indications quant aux travaux prévus en 2024, la réponse à la CEU était qu'ils utiliseraient le budget mis à disposition.	Le Centre	COGEST Oui : 7 Non : 2 Abstention : 4  Manque d'information et de planification, sur la base d'une réponse de la CEU. Dépenses selon le budget.	OUI
<b>No 11 Fonct.</b>	603.3140 p.128	Entretien des terrains	160'000	85'000	-75'000.-	Dans cette période difficile au vu de l'augmentation globale des prix, nous estimons que le montant prévu pour les « sonneurs à ventre jaune » n'est pas opportun et pourrait être mieux utilisé, par ex. pour venir en aide à nos concitoyens en difficulté !	Le Centre	COGEST Oui : 6 Non : 5 Abstention : 2  Comment justifier les CHF 75'000 ?	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil Général

								Economie facile à réaliser.	
<b>No 12 Inv.</b>	600.5010 p.223	Pistes cyclables	650'000	400'000	-250'000.-	Montant similaire aux exercices précédents	UDC	COGEST Oui : 1 Non : 11 Abstention : 1  La Cogest est favorable aux investissements pour les pistes cyclables.	OUI
<b>No 13 Inv.</b>	601.5060 p.224	Biens mobiliers	400'000	200'000	-200'000.-	Le renouvellement du parc véhicule a été largement commenté lors de l'exercice précédent.	Boand Vincent	COGEST Oui : 1 Non : 11 Abstention : 1  Pas d'explication, de quoi s'agit-il ? Quel véhicule visé ?	OUI

**Dicastère 7 : Bâtiments et constructions**

**Dicastère 8 : Urbanisme & Mobilité**

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 14 Fonct.</b>	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'890'000	+250'000.-	La cadence de la partie de la ligne de bus BS11 Gare – SUVA a été portée il y a quelque temps déjà à dix minutes lors des heures de pointe. Cette décision a renforcé nettement la	Les Verts	COGEST Oui : 7 Non : 5 Abstention : 1	OUI

						fréquentation sur ce parcours. Vu le succès rencontré, il est temps d'adopter la même cadence pour la deuxième partie de cette ligne reliant la Gare à la Garenne.		Ce projet avait déjà été évalué. La cadence est déterminante sur l'utilisation des transports publics.	
<b>No 15 Fonct.</b>	856.3634 p.163	Subventions aux entreprises publiques	6'640'000	6'840'000	+200'000.-	Il est nécessaire de créer une offre de bus du soir pertinente sur l'ensemble du territoire, pour les fins de semaine (jeudis, vendredis et samedis) et augmenter la cadence des lignes qui n'ont pas une cadence régulière.	PS	COGEST Oui : 3 Non : 8 Abstention : 2  En raison de la situation déficitaire, cette proposition n'est pas opportune.	OUI
<b>No 16 Fonct.</b>	860.3132 p.165	Honoraires experts et spécialistes	310'000	110'000	-200'000.-	Le budget dédié aux études sur le développement de l'aéroport doit être réduit considérant sa future cantonalisation.	PS	COGEST Oui : 7 Non : 1 Abstention : 5  Pas de volonté de dépenser des montants supplémentaires pour l'aéroport.	OUI
<b>No 17 Inv.</b>	852.5040 p. 239	Terrains bâti Aménage- ments espaces publics	4'200'000	4'250'000	+50'000.-	Cet amendement vise à compléter l'aménagement des espaces publics par des démarches participatives afin d'impliquer les Sédunois-es dans l'évolution de leur ville et de leur proposer des aménagements au plus proches de leurs attentes.	PS	COGEST Oui : 3 Non : 10 Abstention : 0  De nombreux investissements sont déjà réalisés.	OUI
<b>No 18 Inv.</b>	856.5060 p.240	Biens mobiliers Agglo Valais central –	150'000	250'000	+100'000.-	Nécessité de protéger les usagers des transports publics des intempéries et en particulier des canicules de plus en plus fréquentes. L'abribus de l'hôpital,	Les Verts	COGEST Oui : 4 Non : 8 Abstention : 1	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil général

		abribus + parcs à vélos				par exemple, ainsi que celui jouxtant l'aéroport sont signalés par de simples panneaux. Il est donc grand temps d'en aménager un dans chacun de ces arrêts. Les montants facturés pour un abribus varient de 7'000 frs à 50'000 frs selon le confort envisagé.		Pour une utilisation des transports publics, il faut une zone de protection. Il s'agit d'investir en priorité sur les lignes.	
--	--	----------------------------	--	--	--	---	--	--	--

### Dicastère 9 : Sport, jeunesse & loisirs

Compte Inv/fonct	Numéro rubrique No page	Titre/sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Différence	Justification succincte	Dépositaire	Remarques et vote de la Commission	Recevable
<b>No 19 Fonct.</b>	900.3636 p.176	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	288'000	278'000	-10'000.-	Le rallye du Valais ne stationnant plus sur Sion, il ne nous semble plus opportun de soutenir cette manifestation !	Le Centre	COGEST Oui : 13 Non : 0 Abstention : 0  Cette manifestation n'est plus sur la commune	OUI
<b>No 20 Fonct.</b>	901.3101 p.177	Matériel d'exploitation, fournitures	272'000	287'000	+15'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 902.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protections menstruelles dans les centres sportifs.	PS	COGEST Oui : 2 Non : 10 Abstention : 1  Hors de l'école pas justifié.	OUI
<b>No 21 Fonct.</b>	902.3101 p. 179	Matériel d'exploitation, fournitures	177'000	187'000	+10'000.-	Amendement lié à aux amendements sur les rubriques 308.3101 et 901.3101. Ce montant vise à financer la mise à disposition de protection menstruelles dans les piscines.	PS	COGEST Oui : 2 Non : 11 Abstention : 0	OUI

								Hors de l'école pas justifié.	
<b>No 22 Fonct.</b>	906.3636 p.183	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	493'000	496'000	+3'000.-	Le montant du prix culturel ayant été augmenté de 3'000.-, nous estimons que nous pourrions aussi augmenter du même montant le prix à la jeunesse.	Le Centre	COGEST Oui : 6 Non : 7 Abstention : 0  Montant peu significatif Prix pour les jeunes déjà de 3'500.-	OUI

Document de travail à l'usage du Conseil Général